

[Text]

sure that no one wants to see you left in the present state that you are in. If they do we will ask them to account for that.

**Mr. Robertson:** I wish to make one comment on the Civilian War Allowance. The table issued for 1987-88 contains a total of 4,180 recipients of civilians, widows and orphans; 3,530 of that figure are Merchant Seamen or dependents; 620 are Newfoundland Foresters Second World War veterans. As we know, Newfoundland was not a part of the Dominion of Canada during the Second World War.

**The Chairman:** That is right.

**Mr. Robertson:** Apart from that, the total of other recipients comes to 30 people. The Civilian War Allowance Act should perhaps be changed to the Merchant Seamen and Newfoundland Foresters Act because it does not cover anyone else.

**The Chairman:** The Newfoundland Foresters were overseas but were not classified as veterans unless they served in the Home Guard. They qualify for VIP only. If they served in the Home Guard.

**Mr. Robertson:** But not of the Canadian forces.

**The Chairman:** That is right. However, that changed when Newfoundland joined Confederation.

**Mr. Robertson:** Yes. I do not begrudge it to them, but they were not a part of the country at that time.

**The Chairman:** I want to thank you again for appearing before us and I want to thank everyone for their interest. I want to assure you that we will continue with this matter. Mr. Olmstead is in my office every day. He has an office where he works on his own and that will continue.

Thank you very much. We hope to meet every Wednesday night; that is our allotted time. There is no reason why you cannot appear and meet with me or any of the members of the committee if there is anything else that you want to accomplish or want to change. We will be glad to hear from you.

**Mr. Olmstead:** I should like to add that I have had help from a lot of people. One of them is here tonight, namely, Grant Purvis.

**The Chairman:** Yes. I did not introduce my staff. Grant Purvis is from the Research Branch of the Library of Parliament and Laura Fox is my administrative assistant on veterans affairs. Mr. Denis Bouffard is the Clerk of the Committee who does the adjutants work.

The committee adjourned.

[Traduction]

veut vous abandonner à votre sort actuel; s'il y en a qui ne veulent pas lever le petit doigt en votre faveur, nous leur demanderons des comptes.

**M. Robertson:** Je voudrais ajouter un mot au sujet des allocations de guerre pour les civils. D'après le tableau publié pour 1987-1988, il y a au total 4 180 bénéficiaires dans les catégories des civils, des veuves et des orphelins; 3 530 d'entre eux sont des marins de la marine marchande ou des personnes à charge; 630 sont des gens qui ont servi pendant la Seconde Guerre mondiale au sein du Service forestier outremer de Terre-Neuve. On sait que Terre-Neuve ne faisait pas partie de la Confédération canadienne à l'époque de la Seconde Guerre mondiale.

**Le président:** C'est exact.

**M. Robertson:** Il n'y a que 30 personnes qui ne relèvent pas de ces deux catégories. On devrait peut-être rebaptiser la Loi sur les allocations de guerre pour les civils; on pourrait l'appeler la Loi sur la marine marchande et le Service forestier de Terre-Neuve, car elle ne s'applique à personne d'autre.

**Le président:** Les membres du Service forestier de Terre-Neuve travaillaient outremer, mais ils n'étaient pas considérés comme anciens combattants à moins qu'ils n'aient servi au sein de la Garde territoriale. Ils ont droit au Programme pour l'autonomie des anciens combattants seulement s'ils ont servi dans la Garde territoriale.

**M. Robertson:** Mais pas dans les Forces armées canadiennes.

**Le président:** C'est vrai. Cela a changé cependant quand Terre-Neuve s'est joint à la Confédération.

**M. Robertson:** Oui. Je ne le leur reproche pas, mais ils ne faisaient pas partie de notre pays à cette époque.

**Le président:** Je tiens à vous remercier encore une fois d'avoir témoigné devant nous et je remercie tous les intervenants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté. Je tiens à vous assurer que nous allons continuer de nous occuper de ce dossier. M. Olmstead est à mon bureau tous les jours. Il a son propre bureau où il travaille de son côté, et cette situation se poursuivra.

Merci beaucoup. Nous espérons nous réunir tous les mercredis soirs; c'est la période qui nous est allouée. Rien ne vous empêche d'assister à nos séances et de me rencontrer ou d'aborder tout autre membre du Comité s'il y a d'autres dossiers ou d'autres changements qui vous tiennent à cœur. Nous vous écouterons avec plaisir.

**M. Olmstead:** Je voudrais ajouter que bien des gens m'ont aidé, notamment une personne qui est ici ce soir, Grant Purvis.

**Le président:** Oui. Je n'ai pas présenté mes collaborateurs, Grant Purvis fait partie du Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement et Laura Fox est mon adjointe administrative pour les affaires des anciens combattants. M. Denis Bouffard est le greffier du Comité; il fait office d'adjutant.

La séance est levée.